



La prochaine séance **ordinaire** du conseil municipal de Bromont se tiendra à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, le **19 janvier 2026 à 19h**.

Les citoyens admis à l'hôtel de ville doivent suivre la consigne de désinfection des mains à l'entrée, des masques sont également disponibles.

Les places sont exclusivement attribuées aux citoyens sur la base du premier arrivé jusqu'à ce que la capacité maximale d'accueil de la salle soit atteinte.

RÈGLEMENT 1134-2023

CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE ET LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

1. ENREGISTREMENT ET DIFFUSION DES SÉANCES (article 28)

Les séances ordinaires du conseil municipal sont diffusées en direct sur :

- la page Facebook de la Ville : www.facebook.com/VilleBromont
- la chaîne YouTube de la Ville : www.youtube.com/user/villedebromont

Elles peuvent également être visionnées en différé à l'adresse suivante : www.bromont.net/administration-municipale/proces-verbaux/ dans les jours suivant la séance.

2. PÉRIODES DE QUESTIONS (article 19 et suivants) (excluant les demandes de dérogation mineure et usage conditionnel)

Les personnes présentes peuvent poser des questions aux élus lors de la:

- Première (1^e) période de questions; celle-ci suit immédiatement l'ouverture de l'assemblée, les questions doivent porter exclusivement sur les sujets à l'ordre du jour.
- Deuxième (2^e) période de questions; celle-ci se tient à la fin de la séance avant la clôture et porte sur tout sujet.

Le temps alloué par personne est de cinq (5) minutes maximums pour poser sa ou ses questions. Le temps alloué aux périodes de questions est d'une durée de trente (30) minutes.

Une personne qui désire poser une question, **excluant les demandes de dérogation mineure et usage conditionnel (3)**, mais qui ne peut être présente lors de la séance ordinaire, peut acheminer sa question à greffe@bromont.com jusqu'à 12 h le jour de la séance ordinaire en prenant soin d'indiquer ses coordonnées (prénom, nom, numéro de téléphone) ainsi que le point à l'ordre du jour, le cas échéant.

3. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE ET USAGE CONDITIONNEL

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de ladite séance relativement aux demandes d'usage conditionnel (article 145.33) et de dérogation mineure (article 145.6) conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c. A-19.1).

Les interventions doivent être faites au moment du traitement du point d'usage conditionnel ou de dérogation mineure, par le conseil.

4. COMMUNICATIONS ÉCRITES AU CONSEIL (article 58)

Quiconque désire transmettre au conseil une lettre, une requête, une pétition, un rapport ou tout autre document doit le faire parvenir au greffier par l'entremise d'une personne agissant à titre de responsable, en indiquant son nom, le nom de l'organisme qu'il représente, s'il y a lieu, et l'adresse civique où peut être transmise toute communication, de même que le numéro de téléphone de la personne responsable.

Lesdits documents peuvent être acheminés par courriel à greffe@bromont.com ou déposés en main propre au Service du greffe.



**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
19 JANVIER 2026 À 19H**

- 1. PÉRIODE D'INFORMATION**
 - 1.1 Période d'information
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PRÉSENTATION**
 - 3.1 Aucun
- 4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 8 décembre 2025
 - 5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 17 décembre 2025 - Adoption du Programme triennal des dépenses d'immobilisations 2026-2027-2028
 - 5.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 17 décembre 2025 à la suite de la séance extraordinaire d'adoption du Programme triennal des dépenses d'immobilisations 2026-2027-2028
 - 5.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 12 janvier 2026 - Adoption du budget 2026
 - 5.5 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 12 janvier 2026 à la suite de la séance extraordinaire d'adoption du budget 2026
- 6. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 - 6.1 Nomination des membres du conseil municipal au Comité de démolition pour la période du 19 janvier 2026 au 31 décembre 2026
 - 6.2 Autorisation de contributions financières aux organismes de bienfaisance pour l'année 2026
 - 6.3 Participation des membres du conseil municipal aux différents congrès et colloques, renouvellement de l'adhésion à l'organisme sans but lucratif Les Gens d'affaires de Bromont (GAB) et renouvellement de l'adhésion à titre de membre de l'OBV Yamaska pour l'année 2026
 - 6.4 Modification de la résolution 2025-12-511 - Ajout d'un conseiller municipal à la composition du comité de sélection dans le cadre du processus de dotation pour le poste de directrice générale/directeur général de la Ville de Bromont
- 7. RÈGLEMENTS**
 - 7.1 Adoption du Règlement 1014-01-2025 relatif à l'occupation du domaine public
 - 7.2 Adoption du Règlement 1031-29-2025 modifiant le Règlement 1031-2016, tel qu'amendé, relatif à la circulation et au stationnement



7.3 Adoption du Règlement 1134-03-2025 modifiant le Règlement 1134-2023, tel qu'amendé, concernant la régie interne et la tenue des séances du conseil municipal

7.4 Adoption du Règlement 1176-2026 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2026

8. AFFAIRES COURANTES

8.1 DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU SOUTIEN À L'ORGANISATION

8.1.1 Adoption de la liste des déboursés au 31 décembre 2025

8.1.2 Dépôt du rapport portant sur la vérification de l'optimisation des ressources (VOR) de la Ville de Bromont | Processus d'approvisionnement

8.1.3 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 28 115 000 \$ qui sera réalisé le 5 février 2026

8.1.4 Annulation du financement par le fonds de roulement - Exercice financier 2025

8.1.5 Annulation du financement à même la réserve des eaux - Exercice financier 2025

8.1.6 Appropriation des dépenses dans le cadre du volet Projets particuliers d'amélioration du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) - Exercice financier 2025

8.1.7 Versement de la contribution de la Ville de Bromont à la Société de développement économique de Bromont (SODEB) pour l'année 2026

8.1.8 Versement de la contribution de la Ville de Bromont à Technum Québec pour l'année 2026

8.1.9 Appropriation au poste de revenus reportés des carrières et sablières pour le financement en partie de projets autorisés lors de l'adoption du programme triennal en immobilisations 2026-2027-2028

8.1.10 Appropriation au poste de revenus reportés des parcs et terrains pour le financement en partie de projets autorisés lors de l'adoption du programme triennal en immobilisations 2026-2027-2028

8.1.11 Appropriation à la réserve financière des eaux pour le financement en partie de projets autorisés lors de l'adoption du programme triennal en immobilisations 2026-2027-2028

8.1.12 Appropriation à la réserve financière pour changements climatiques pour le financement en partie de projets autorisés lors de l'adoption du programme triennal en immobilisations 2026-2027-2028

8.1.13 Emprunt au fonds de roulement pour le financement en partie de projets autorisés lors de l'adoption du programme triennal en immobilisations 2026-2027-2028

8.1.14 Libération de surplus affecté lié à la construction de l'incubateur-accélérateur de la Société de développement économique de Bromont (SODEB)

8.1.15 Confirmation au poste-cadre à durée indéterminée de directrice/directeur, Direction de la gestion durable du territoire



8.1.16 Confirmation au poste-cadre à durée indéterminée de cheffe/chef de division - permis et inspection, Direction de la gestion durable du territoire

8.2 DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIFS ET DES GRANDS PROJETS

8.2 Aucun

8.3 DIRECTION DU SERVICE DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

8.3.1 Octroi de contrat en gré à gré pour les travaux d'aménagement d'une aire de virage - rue des Frênes à Mécanique mobile l'Éclair inc. pour un montant de 108 374,59 \$, plus les taxes applicables (122-GGP-G-25)

8.3.2 Annulation et remplacement de la résolution 2025-11-478 - Destruction de documents inactifs irrémédiablement détériorés

8.4 DIRECTION DE LA GESTION DURABLE DU TERRITOIRE

8.4.1 Dépôt de la liste des permis de construction du mois de décembre 2025

8.4.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité consultatif d'urbanisme du 9 décembre 2025

8.4.3 2025-30171 : Révision : Approbation de plans – Construction d'une résidence unifamiliale isolée au 107, rue de Verchères

8.4.4 2025-30167 : Approbation de plans – Construction de trois (3) bâtiments commerciaux dans le projet commercial intégré Les Sommets Bromont situé au 89, boulevard de Bromont

8.4.5 2025-30168 : Approbation de plans – Rénovation d'un bâtiment commercial (Bloc B) dans le projet commercial intégré Les Sommets Bromont situé au 89, boulevard de Bromont

8.4.6 2025-30169 : Approbation de plans – Ajout d'une porte double au bâtiment commercial situé au 570, rue Shefford – Stores Bromont

8.4.7 2025-30170 : Approbation de plans – Agrandissement d'une résidence multifamiliale au 109, rue de Wolfe

8.4.8 2025-30172 : Approbation de plans – Construction d'une résidence unifamiliale isolée au 96, rue d'Adamsville

8.4.9 2025-30141 : Adoption de la résolution finale visant à autoriser l'usage récréatif d'un bâtiment accessoire (yoga, pilates, reformer, méditation) au 821, rue Shefford, en vertu du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

8.4.10 Échange du lot 6 711 452 contre le lot 6 711 454, cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Brome, rue Unifix

8.5 DIRECTION DES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ ET DE L'EXPÉRIENCE CITOYENNE

8.5.1 Amendement aux autorisations de soutien et aux autorisations réglementaires dans le cadre des événements 2026 sur le territoire de la Ville de Bromont



8.6 DIRECTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.6.1 Autorisation de dépôt d'une demande d'aide financière pour la formation des pompiers pour l'année 2026

8.6.2 Autorisation des événements et causes appuyés par le Service de police pour l'année 2026

8.7 DIRECTION GÉNÉRALE

8.7.1 Désignation de remplaçantes/remplaçants en cas d'absence au poste de directrice générale/directeur général

9. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET CORRESPONDANCE

9.1 Dépôt du procès-verbal de la 443e assemblée de la Régie aéroportuaire régionale des Cantons-de-l'Est (RARCE), tenue le 4 décembre 2025

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Aucun

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE